



Adopté le 18 / 11 / 2016

Cartographie : PERSPECTIVE, Atelier d'urbanisme

Légende

□ Limites cadastrales

Les zones urbaines

- Ua
- Uc
- Uy
- AUc
- AUcy
- AUcm
- AUz

Les zones agricoles terrestres et maritimes

- A
- Ac
- Aec
- Ah
- Am
- Aa

Les zones naturelles constitutives de la trame verte et bleue

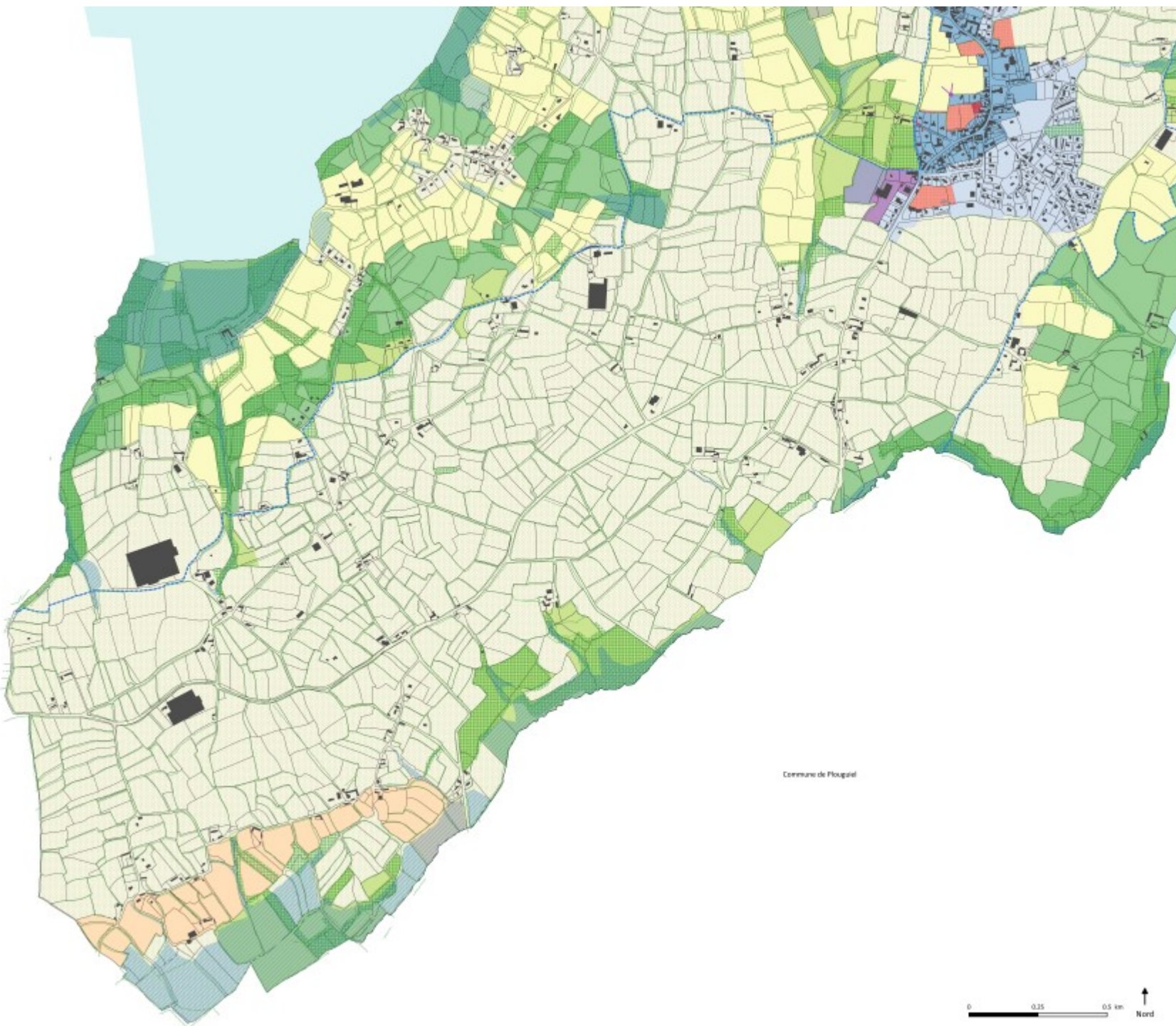
- N
- Ner
- Nc
- Ncp
- Nmer

Les prescriptions édictées par le PLU

- Les espaces proches du rivage
- Elément de paysage identifié au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Les changements de destination (1)
- Les points de vue à préserver (4)
- Les espaces boisés classés
- Les zones humides
- Les secteurs à programme de logements mixité sociale en zone AU au titre de l'article L151-15 du code de l'urbanisme

Les emplacements réservés

N°	Surface	Désignation
1	857 m ²	Élargissement de 5 m des trottoirs de 660m et du gouffre dans le secteur de Plogonec
2	164 m ²	Élargissement de la rue de Ty Novec à son entrée ouest, côté de Kargreuc
3	435 m ²	Rectification de virage sur la voie communale à Prat Béin
4	156 m ²	Rectification de virage sur la voie communale à Croch' Doueuec
5	464 m ²	Rectification de virage sur la voie communale au sud de Roeyn
6	1368 m ²	Création de stationnements



Commune de Plougrescant

